

Un bracelet électronique pour les maris violents

Par Elise Brissaud, publié le 23/09/2009 18:30 - mis à jour le 28/09/2009 17:08

http://www.lexpress.fr/actualite/societe/un-bracelet-electronique-pour-les-maris-violents_789700.html

Le bracelet électronique, comme moyen de lutte contre les violences conjugales, va être expérimenté en 2010. Les associations d'aide aux femmes y voient un outil utile à la protection des victimes.

Une surveillance 24h sur 24. C'est ce que la secrétaire d'Etat chargée de la famille, Nadine Morano, souhaite expérimenter pour les époux violents. Elle a évoqué ce dispositif ce mercredi lors d'un déjeuner avec d'anciennes ministres en charge du droit des femmes. Le bracelet électronique, scellé au bras de l'agresseur et relié à un centre de contrôle par GPS, permettrait à la victime d'être alertée de l'approche de son ex-conjoint.

"Nous avons le devoir de mieux protéger les femmes", a déclaré la secrétaire d'Etat à la presse, après avoir rappelé que 156 femmes sont mortes battues par leur conjoint en 2008.

Le cas de l'Espagne

Nadine Morano s'inspire d'une expérimentation lancée avec succès en Espagne. Le gouvernement de José Luis Zapatero a approuvé, en novembre 2008, le port d'un bracelet doté d'un système de navigation GPS pour contrôler les déplacements des hommes faisant l'objet de mesures d'éloignement de leurs compagnes ou ex-compagnes, à la suite de mauvais traitements.

Après un premier essai dans la région de Madrid, la mesure a été étendue cet été à tout le pays. Le ministère espagnol de l'Egalité estime qu'elle aurait permis de diminuer de 14% le nombre de décès dus à la violence conjugale.

Relativement prudentes, les associations d'aide aux femmes estiment tout de même que ce dispositif peut se révéler efficace dans certaines circonstances. "Nous ne sommes pas pour le 'tout répressif' mais chaque mesure, prise en vue de protéger les femmes, est importante", souligne Maryvonne Bin-Heng, vice-présidente de la Fédération nationale de solidarité femmes.

"Un mari violent se pense souvent au-dessus de la loi"

"Il faut que ce système soit utilisé de façon intelligente et réfléchie, explique à son tour Olivia Cattan, présidente de l'association Parole de femmes. Je pense par exemple à cette femme qui a dû embaucher des gardes du corps afin d'empêcher son mari, qui la suivait absolument partout, de s'approcher d'elle. Dans ce cas précis, le bracelet électronique aurait été une bonne chose."

Ce dispositif permettrait aux femmes battues de retrouver une stabilité psychologique et d'être rassurées. Les associations affirment en effet que les conjoints violents respectent peu les mesures d'éloignement ordonnées par la justice. Les femmes vivent ainsi dans une angoisse permanente. "Un mari violent se pense souvent au-dessus de la loi car les violences conjugales ne sont pas visibles, explique Maryvonne Bin-Heng. L'interdiction de s'approcher du domicile les fait rire, car il est tout simplement impossible de vérifier".

Nadine Morano a précisé que chaque bracelet, qui ne se substituera pas à la peine de prison, coûtera 9000 euros et qu'un budget de cinq millions d'euro sera débloqué. Une concertation avec les associations et les parlementaires sera lancée mi-octobre afin d'établir les modalités précises de la mesure qui pourrait concerner 2000 époux violents par an.